

AL HIFADH SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2012**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2012.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 avril 2012

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-mars-12	31-mars-11	31-déc.-11
Portefeuille-titres	3.1	21 279 043,596	19 445 866,523	20 080 579,782
Obligations et valeurs assimilées		14 084 157,658	12 175 421,747	12 488 413,786
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 194 885,938	7 270 444,776	7 222 789,996
Titres des Organismes de Placement Collectif		0,000	0,000	369 376,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	5 777 105,338	10 025 452,404	7 924 733,418
Placements monétaires		4 619 464,677	9 818 999,831	7 574 600,544
Disponibilités		1 157 640,661	206 452,573	350 132,874
Créances d'exploitation	3.5	3 206,838	30 700,030	3 255,741
Total Actif		27 059 355,772	29 502 018,957	28 008 568,941
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	48 476,730	48 650,146	50 337,945
Autres créditeurs divers	3.7	12 256,515	12 707,971	17 204,128
Total Passif		60 733,245	61 358,117	67 542,073
Actif net		26 998 622,527	29 440 660,840	27 941 026,868
Capital	3.8	25 793 668,947	28 122 680,948	26 931 631,604
Sommes distribuables		1 204 953,580	1 317 979,892	1 009 395,264
Résultat d'exploitation de la période		245 825,795	253 514,512	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		(8 307,571)	10 373,875	(5 728,033)
Sommes distribuables des exercices antérieurs		967 435,356	1 054 091,505	226,488
Actif net		26 998 622,527	29 440 660,840	27 941 026,868
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 059 355,772	29 502 018,957	28 008 568,941

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période au 31 mars 2012	Période au 31 mars 2011	Période au 31 déc 2011
Revenus du portefeuille titres	3.2	237 935,216	216 434,754	879 597,936
Dividendes		0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations de sociétés		147 871,583	128 740,993	520 083,929
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		90 063,633	87 693,761	359 514,007
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	67 483,258	96 760,639	375 813,543
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		41 434,885	72 025,347	237 266,572
Revenus des certificats de dépôt		0,000	0,000	0,000
Revenus des Dépôts à Terme		26 048,373	24 596,034	132 999,036
Revenus des comptes à vue		0,000	139,258	5 547,935
Total des revenus des placements		305 418,474	313 195,393	1 255 411,479
Charges de gestion des placements	3.9	(48 476,729)	(48 650,143)	(196 000,284)
Revenu net des placements		256 941,745	264 545,250	1 059 411,195
Autres produits		0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 115,950)	(11 030,738)	(44 514,386)
Résultat d'exploitation		245 825,795	253 514,512	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation		(8 307,571)	10 373,875	(5 728,033)
Report à nouveau		0,000	0,000	226,488
Sommes distribuables de la période		237 518,224	263 888,387	1 009 395,264
Report à nouveau (annulation)		0,000	0,000	(226,488)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		8 307,571	(10 373,875)	5 728,033
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(23 077,404)	(20 996,355)	(84 522,661)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		4 073,990	(178,078)	3 826,488
Frais de négociation		0,000	(561,029)	(1 282,473)
Résultat de la période		226 822,381	231 779,050	932 918,163

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période au 31 mars 2012	Période au 31 mars 2011	Période au 31 dec. 2011
Variation de l'actif net résultant des opérations	226 822,381	231 779,050	932 918,163
d'exploitation			
Résultat d'exploitation	245 825,795	253 514,512	1 014 896,809
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(23 077,404)	(20 996,355)	(84 522,661)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	4 073,990	(178,078)	3 826,488
Frais de négociation	0,000	(561,029)	(1 282,473)
Distributions de dividendes	0,000	0,000	(1 005 269,969)
Transaction sur capital	(1 169 226,722)	1 356 072,696	160 569,580
Souscription	14 371 322,681	22 129 090,829	66 401 748,621
Capital	13 737 000,000	21 078 500,000	64 849 700,000
Régularisation des sommes non distribuables	63 032,953	158 599,678	416 963,652
Régularisation des sommes distribuables	571 289,728	891 991,151	1 135 084,969
Rachat	15 540 549,403	20 773 018,133	66 241 179,041
Capital	14 851 100,000	19 790 700,000	64 685 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	67 892,196	149 313,310	415 383,444
Régularisation des sommes distribuables	621 557,207	833 004,823	1 140 795,597
Variation de l'actif net	(942 404,341)	1 587 851,746	88 217,774
Actif net			
En début de période	27 941 026,868	27 852 809,094	27 852 809,094
En fin de période	26 998 622,527	29 440 660,840	27 941 026,868
Nombre d'actionnaires			
En début de période	268 010	266 363	266 363
En fin de période	256 869	279 241	268 010
Valeur liquidative	105,106	105,431	104,253
Taux de rendement	0,82%	0,83%	3,36%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2012

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 mars 2012	% actif net
-				
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations admises à la cote</u>	154 595	13 787 292,804	14 084 157,658	52,166%
AIL 2010-1	5 500	440 000,000	458 128,000	1,697%
AMEN BANK 2006	300	15 033,373	15 132,253	0,056%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	653 331,000	667 510,200	2,472%
AMEN BANK SUB 2011	10 000	1 000 000,000	1 025 064,000	3,797%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 250	357 022,244	371 118,644	1,375%
ATL 2007/1	1 330	26 600,000	27 416,088	0,102%
ATL 2011 TF	10 000	1 000 000,000	1 006 560,000	3,728%
ATTIJARI LEAS. 2011	2 000	200 000,000	202 072,000	0,748%
BH 2009-B	15 000	1 500 000,000	1 515 636,000	5,614%
BTE 2010-B	15 000	1 425 000,000	1 461 084,000	5,412%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	201 156,800	0,745%
BTE*2010-B	2 000	180 000,00	184 051,200	0,682%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,00	100 578,400	0,373%
BTK-2009	2 500	216 658,578	217 418,578	0,805%
CIL 2007-1	300	6 009,388	6 078,508	0,023%
CIL 2010/1	30 000	2 400 000,000	2 467 971,621	9,141%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	200 000,000	208 049,546	0,771%
STB 2010/1	15 000	1 299 900,000	1 301 256,000	4,820%
TL SUB 2007	500	10 000,000	10 373,200	0,038%
TLS 2008-1	1 000	40 029,657	41 598,457	0,154%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 500	2 295 000,000	2 371 602,000	8,784%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	218 000,000	219 461,247	0,813%
UTL2005	235	4 708,564	4 840,916	0,018%
<u>Obligations non admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,000%
Néant				
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	6 556	6 943 520,176	7 194 885,938	26,649%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 016 537,745	1 019 310,545	3,775%
BTA 6.75% JUILLET 2017	395	418 946,047	434 432,259	1,609%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 202	2 416 871,219	2 526 099,228	9,356%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1 925	2 007 934,082	2 119 636,442	7,851%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	937	979 883,785	987 359,546	3,657%
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	97	103 347,298	108 047,918	0,400%
TOTAL		20 730 812,980	21 279 043,596	78,815%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 237 935,216 DT pour la période du 01/01 au 31/03/2012 et se détaillent ainsi :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
<u>Dividendes</u>	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000

Revenus des obligations et valeurs assimilées	237 935,216	216 434,754
Revenus des obligations de sociétés	<u>147 871,583</u>	<u>128 740,993</u>
- intérêts	147 871,583	128 740,993
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	<u>90 063,633</u>	<u>87 693,761</u>
- intérêts	90 063,633	87 693,761
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	237 935,216	216 434,754

3.3. Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 5 777 105,338 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		4 512 839,614	4 619 464,677	17,072%
Emetteur STUSID BANK				
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus d'1 an	4	1 400 000,000	1 443 960,353	5,336%
DAT STUSID BANK à plus d'un an	4	1 400 000,000	1 443 960,353	5,336%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie	2	1 059 424,814	1 091 072,981	4,032%
Billets de trésorerie à moins d'1 an ELECTROSTAR	2	1 059 424,814	1 091 072,981	4,032%
Emetteur SOPAT				
Billets de trésorerie	2	444 369,567	448 488,298	1,657%
Billets de trésorerie à moins d'1 an SOPAT	2	444 369,567	448 488,298	1,657%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	3	1 609 045,233	1 635 943,045	6,046%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	3	1 609 045,233	1 635 943,045	6,046%
Disponibilités		1 157 640,661	1 157 640,661	4,278%
Dépôts à vue		1 157 640,661	1 157 640,661	4,278%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		5 670 480,275	5 777 105,338	21,350%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/03/2012 à 67 483,258 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/03/2012 sur les billets de trésorerie, certificats de dépôt et compte à vue et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	41 434,885	72 025,347
Intérêts des certificats de dépôt	0,000	0,000
Intérêts des autres placements	26 048,373	24 596,034
Intérêts des comptes courants	0,000	139,258
TOTAL	67 483,258	96 760,639

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 3 206,838 DT au 31/03/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	2 206,838	30 700,030
Agios créditeurs à recevoir	1 000,000	0,000
TOTAL	3 206,838	30 700,030

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 48 476,730 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Rémunération Distributeurs	17 313,121	17 375,053
Rémunération gestionnaire	20 775,735	20 850,060
Rémunération dépositaire	10 387,874	10 425,033
TOTAL	48 476,730	48 650,146

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 12 256,515 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Redevance CMF	2 279,171	2 591,803
Provision jetons de présence	7 497,558	7 485,345
Honoraires commissaire aux comptes	2 275,440	2 393,713
TCL	204,346	230,110
Impôt à payer	0,000	0,000
Frais dépositaires à payer	0,000	7,000
TOTAL	12 256,515	12 707,971

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2012 au 31/03/2012 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2012	
Montant	26 801 000,000
Nombre de titres	268 010,000
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	13 737 000,000
Nombre de titres émis	137 370
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	14 851 100,000
Nombre de titres rachetés	148 511

Capital au 31/03/2012	
Montant (en nominal)	25 686 900,000
Sommes non distribuables	106 768,947
Montant du capital au 31/03/2012	25 793 668,947
Nombre de titres	256 869

3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Rémunération Distributeurs	17 313,120	17 375,051
Rémunération gestionnaire	20 775,735	20 850,060
Rémunération dépositaire	10 387,874	10 425,032
TOTAL	48 476,729	48 650,143

3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Rémunération commissaire aux comptes	2 088,541	1 972,620
Redevance CMF	6 925,111	6 949,886
Jetons de présence	1 491,763	1 479,420
Autres impôts	610,535	628,812
TOTAL	11 115,950	11 030,738

4. Autres informations :

Les données par actions et les ratios pertinents au 31/03/2012 se détaillent ainsi :

4.1- Données par action

Désignation	31/03/2012	31/03/2011
Revenus des placements	1,189	1,122
Charges de gestion des placements	- 0,189	- 0,174
REVENUS NET DES PLACEMENTS	1,000	0,947
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,043	- 0,040
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,957	0,908
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,032	0,037
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	0,925	0,945
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	- 0,090	- 0,075
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,016	- 0,001
Frais de négociation	-	- 0,002
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	- 0,074	- 0,078
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0,883	0,830
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUTABLE DE L'EXERCICE	- 0,074	- 0,078

Régularisation des sommes non distribuables	-	0,019	0,033
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-	0,093	0,045
Distribution de dividendes		-	-
Valeur Liquidative		105,106	105,431

4.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/03/2012	31/03/2011
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,0441%	0,0425%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,0101%	0,0096%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,2162%	0,2298%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.